


Été 2024 

RCDSO CONNEXIONS

Bulletin d'information de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario



FEATURE ARTICLE:

**Programme des services de santé
non assurés (SSNA) de Services aux
Autochtones Canada** - Page 10



MISSION

Nous agissons dans l'intérêt du public et nous nous engageons à assurer l'excellence dans la réglementation de la profession dentaire en Ontario

VISION

Tous les Ontariens reçoivent des soins de santé bucco-dentaire sûrs et de qualité.

OBJECTIF

L'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario (RCDSO) est l'un des 26 organismes de réglementation de la santé de la province. Il a la responsabilité et l'autorité légale de protéger les droits des patients. C'est un chef de file en matière de réglementation de la santé. Nous croyons que la réglementation doit être ouverte, réactive, accessible, équitable et responsable afin de protéger l'intérêt du public.

RCDSO CONNEXIONS

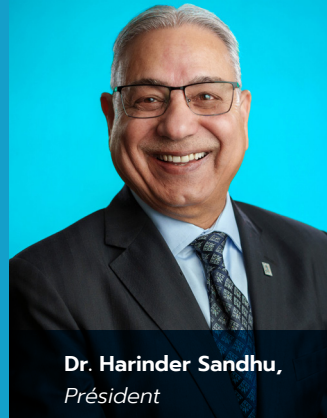
Ce numéro comprend ce qui suit :

Message du président et du registrateur	3
Membres actuels du Conseil de l'Ordre	5
Élection du Conseil de l'Ordre 2024 :	
Ce que vous devez savoir	6
RCDSO Connect London	8
Découvrez les changements apportés au portail de l'Ordre	9
Programme des services de santé non assurés (SSNA) de Services aux Autochtones Canada	10
L'importance des demandes d'assistance	12
Demandes d'assistance	13
Faites connaissance avec notre personnel :	
Gillian Slaughter	14
Actualités sur l'information	15
Pensez à vos interactions en ligne	16
Accès aux soins	17
Comprendre la différence entre les rôles de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario et de l'Ontario Dental Association	18
Santé arc en ciel Ontario est désormais un commanditaire officiel approuvé pour les crédits de formation continue	19
Résumés des mesures disciplinaires	19
Participez à deux nouvelles consultations	21
Assurez-vous que vos dispositifs et produits médicaux sont approuvés au Canada	22
Registre récent	23



Accédez aux archives du bulletin d'information RCDSO Connect

Message du président et du registrateur



Dr. Harinder Sandhu,
Président



Daniel Faulkner,
Registrateur et chef de la direction

Chers collègues,

L'expansion la plus significative des soins de santé buccodentaire depuis des décennies a atteint de nouveaux jalons cet été. Le Régime canadien de soins dentaires (RCSD) connaît un grand succès et les patients reçoivent les soins dont ils ont besoin. C'est une excellente nouvelle pour la santé buccodentaire d'un grand nombre de personnes. Au début du mois d'août, le ministre de la Santé Mark Holland a annoncé que 450 000 Canadiens avaient déjà reçu des soins et que 2,3 millions de Canadiens s'étaient inscrits au programme. Depuis le lancement du processus de réclamation, plus de 6 500 professionnels supplémentaires ont commencé à y participer. Il y a maintenant 19 000 fournisseurs dans tout le pays, ce qui représente 75 % de tous les professionnels de la santé buccodentaire, soit 70 % de tous les dentistes, selon Santé Canada. De manière anecdotique, nous constatons de nombreuses publicités et publications sur les réseaux sociaux concernant les cabinets dentaires qui acceptent des patients dans le cadre de ce programme. Nous sommes très heureux de voir que les dentistes accueillent de nouveaux patients dans leur cabinet grâce au RCSD.

Le programme doit encore être amélioré. Le gouvernement fédéral continue de développer un processus d'autorisation avec plusieurs groupes de travail, y compris des cliniciens dédiés

à ce projet. Les services nécessitant une autorisation seront disponibles à partir de novembre. Comme dans tous les programmes de cette envergure et de cette importance, des améliorations et des changements seront apportés à mesure de son évolution.

Au début de l'été, l'Ordre a organisé sa première séance RCDSO Connect en personne à l'Université Western. Ce fut une soirée extraordinaire axée sur l'accès aux soins et la communication entre le patient et le dentiste. Plusieurs membres de la Schulich School of Medicine & Dentistry se sont joints à nous, notamment le Dr Carlos Quiñonez, vice-doyen et directeur, et la Dre Noha Gomaa, professeure adjointe, directrice associée de la recherche dentaire, qui est également la représentante du corps professoral au sein du Conseil. Les membres du Conseil, la Dre Erin Walker et Mark Trudell, vice-président du Conseil, se sont joints à nous lors de l'événement et dans nos discussions avec les professeurs. Nous avons rendu hommage à l'innovateur local en matière d'accès aux soins, le Dr Wright, fondateur de la Wright Clinic, ainsi qu'à son équipe enthousiaste. Vous trouverez plus d'informations sur cet événement dans ce bulletin d'information. Nous organiserons au moins une autre séance virtuelle RCDSO Connect en 2024, alors restez à l'écoute.

Les membres du Conseil apportent leur expertise en matière de réflexion stratégique, de planification financière et d'élaboration de politiques pour aider à



Les membres du Conseil ont un rôle important à jouer pour orienter l'Ordre vers l'excellence en matière de réglementation, dans l'intérêt de tous les Ontariens.



prendre des décisions dans l'intérêt du public. Ils ont une obligation fiduciaire et la responsabilité légale d'agir dans l'intérêt fondamental du public. Ils occupent une position de privilège et de confiance. Nous espérons que vous avez reçu l'appel de candidatures pour le Conseil pour le cycle électoral de district de 2024. Les membres du Conseil ont un rôle important à jouer pour orienter l'Ordre vers l'excellence en matière de réglementation, dans l'intérêt de tous les Ontariens. Les candidats doivent satisfaire aux exigences en matière de compétences et les nouveaux candidats doivent suivre un module de formation.

Les candidats qui n'ont pas encore fait l'objet d'une sélection basée sur les compétences seront évalués par le Comité de gouvernance du Conseil. Le Comité a suivi une formation pour cette tâche, notamment pour identifier et traiter les préjugés. L'Ordre est responsable devant le public et la profession de maintenir un processus équitable et objectif. Des informations sur tous les candidats seront disponibles sur notre site Web le 1er novembre. Le vote sera ouvert du 26 novembre au 11 décembre.

En tant qu'organisme de réglementation, vos opinions et perspectives concernant notre travail sont importantes. Nous avons deux consultations en cours : l'une porte sur les lignes directrices en matière d'implantologie dentaire et l'autre concerne l'avis de pratique sur les relations professionnelles entre dentistes et patients. L'objectif de ces consultations est de recueillir vos opinions sur la

ligne directrice et l'avis de pratique actuels pour aider à l'élaboration de nouveaux documents. Les consultations sont ouvertes jusqu'au 20 octobre.

La Journée nationale de la vérité et de la réconciliation aura lieu le 30 septembre. C'est l'occasion d'explorer la richesse et la diversité de la culture, les voix, les expériences et les histoires des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis. L'Ordre sera fermé à cette occasion pour permettre l'observation, l'apprentissage et la réflexion.

La deuxième Journée nationale de la santé buccodentaire autochtone aura lieu le 15 octobre. Cette journée a été créée pour mettre en lumière les inégalités en matière de santé buccodentaire auxquelles sont confrontées les communautés autochtones. L'Ordre continuera à établir des relations avec les partenaires du système autochtone et à chercher des moyens de faire sa part pour soutenir l'accès à des soins de santé buccodentaire adaptés sur le plan culturel.

Les soins que vous prodiguez chaque jour sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous vous remercions à nouveau pour le travail que vous accomplissez pour aider les Ontariennes et les Ontariens à rester en bonne santé.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,

Dr Harinder Sandhu et Daniel Faulkner

MEMBRES DU CONSEIL :

Comité de direction

Dr Harinder Sandhu, président
Marc Trudell, vice-président
Dr Nalin Bhargava
Brian Smith
Dre Erin Walker

Représentants élus

District 1 Dr Nalin Bhargava
District 2 Dre Robyn Somerville
District 3 Dr Peter Delean
District 4 Dr Mark Eckler
District 5 Dre Nancy Di Santo
District 6 Dr Harinder Sandhu
District 7 Dre Erin Walker
District 8 Dr Osama Soliman
District 9 Dr Antony Liscio
District 10 Dre Deborah Wilson
District 11 Dre Amelia Chan
District 12 Dr Anthony Mair

Nommé(e)s par le lieutenant-gouverneur en conseil

David Bishop
Ram Chopra
James Colliver
Cristina Cordeiro
Eleonora Fisher
Vivian Hu
Marc Trudell
Brian Smith
Roderick Stableforth
Judith Welikovitch
Nizar Ladak

Academic Appointments

Dr. Daniel Haas
Dre Noha Gomaa

Prochaine réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil
aura lieu le 24 octobre 2024.
La réunion sera diffusée en direct
sur notre chaîne YouTube.

Questions? Communiquez avec :

Angie Sherban
Adjointe de direction et
agente de liaison avec le Conseil :
Téléphone : 416 934-5627
Sans frais : 1 800 565-4591
asherban@rcdso.org

Faits saillants du Conseil

Les faits saillants du Conseil sont envoyés par courriel aux membres et publiés en ligne sur le site Web de l'Ordre après chaque réunion du Conseil. La publication présente certains faits saillants des activités du Conseil.

[Lire les faits saillants du Conseil de la réunion du 20 juin.](#)

Nous suivez-vous sur les réseaux sociaux?



rcdso_org



rcdso_org



rcdsovideos



rcdso

Élection du Conseil de l'Ordre 2024 : Ce que vous devez savoir



Le succès de la réglementation repose sur la contribution des nombreuses personnes qui s'engagent envers le public et la profession en se portant volontaires pour se présenter aux élections de l'Ordre.

Bien que la date limite pour poser sa candidature au Conseil soit dépassée, nous vous encourageons à participer au processus électoral. Les votes débiteront le **mardi 26 novembre**. La dernière journée pour voter aux élections du Conseil de 2024 est fixée au **mercredi 11 décembre**. Vous recevrez des notifications par courriel de l'Ordre et de notre plateforme électorale tierce tout au long du processus.

Qu'est-ce que le Conseil de l'Ordre exactement?

Le Conseil de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario (l'« Ordre ») agit comme conseil d'administration de l'Ordre, assurant la surveillance des affaires de celui-ci et régissant la profession dentaire de l'Ontario dans l'intérêt du public.

En tant que membres du conseil d'administration de l'Ordre, les membres du Conseil ont une relation fiduciaire avec l'Ordre. En acceptant ce poste, ils occupent une position privilégiée, et toutes les discussions et décisions influenceront la confiance. Leurs intérêts personnels, ceux des dentistes qui les ont élus et les intérêts de la profession dentaire doivent passer en second plan par rapport à la réglementation de la profession dans l'intérêt du public.

Le Conseil est composé de 23 à 25 membres, dont 12 dentistes élus, 2 dentistes sélectionnés (académiques), et entre 9 et 11 membres du public nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Le Conseil ne dirige pas les opérations de l'Ordre. Il surveille les progrès et la réalisation des objectifs stratégiques plutôt que les moyens ou les mesures pour y parvenir.

Quel est le rôle d'un membre du Conseil?

Les membres élus du Conseil ne sont pas tenus de rendre compte aux membres de leur district, mais de respecter les lois et règlements qui régissent l'Ordre. Les membres du Conseil ont la responsabilité légale d'agir dans l'intérêt fondamental du public.

Les membres du Conseil entretiennent une relation fiduciaire avec l'Ordre. Les intérêts personnels des membres du Conseil et les intérêts de toute circonscription à laquelle ils peuvent être affiliés doivent être mis de côté pour préserver l'intérêt, la confiance et la sécurité du public.

Tous les membres du Conseil, qu'ils soient dentistes ou membres du public, sont égaux autour de la table du Conseil et participent de la même manière aux discussions et à la prise de décision. De même, ils sont généralement liés par des lois et règlements, des obligations en matière de conflits d'intérêts et un code de conduite.

Comment se déroulent les réunions du Conseil?

Il y a six réunions du Conseil par an, qui se tiennent virtuellement ou en personne à Toronto. Ces réunions sont ouvertes au public et diffusées en direct sur notre chaîne YouTube, et tous les documents de l'Ordre sont publiés sur notre site Web.

La première réunion du Conseil du prochain mandat se tiendra le 23 janvier 2025.

Comment fonctionne le vote?

Les dentistes votent en fonction de leur district électoral. Le vote se fait par voie électronique et l'élection en ligne est administrée par un tiers expérimenté, Big Pulse. La plateforme est facile à utiliser sur les appareils mobiles, tablettes, ordinateurs portables et ordinateurs.

- Les électeurs admissibles recevront un courriel de Big Pulse leur permettant d'accéder à un bulletin de vote en ligne.

- Les électeurs votent dans le district où se trouve leur adresse de registre désignée à la date d'éligibilité des électeurs (20 septembre 2024).

- Chaque électeur ne peut voter qu'une seule fois. Une fois un bulletin soumis, le vote ne peut être modifié. Les électeurs recevront un courriel de confirmation de Big Pulse confirmant que leur vote a été reçu.

- Chaque électeur doit avoir sa propre adresse courriel unique (elle ne peut être partagée avec un autre électeur).

- Big Pulse communiquera les résultats de l'élection à l'Ordre.

- Le registrateur de l'Ordre informera tous les candidats du résultat de l'élection dans leur district par téléphone ou par courriel.

- Les noms des candidats élus pour tous les districts seront publiés sur le site Web de l'Ordre une fois que les candidats auront été informés et que les résultats seront définitifs.

Les courriels de Big Pulse devraient apparaître dans votre boîte de réception. Vérifiez vos dossiers de courrier indésirable pour vous assurer qu'ils ne s'y trouvent. Nous vous conseillons d'ajouter Big Pulse à votre liste d'expéditeurs de confiance en y ajoutant à l'avance l'adresse courriel @bigpulse.com. Veuillez contacter votre fournisseur de services de messagerie si vous avez besoin d'aide supplémentaire.

Nous encourageons toutes les personnes inscrites à voter lors de cette campagne électorale.

Si vous avez des questions sur le processus électoral du Conseil, envoyez un courriel à elections@rcdso.org Vous pouvez également balayer le code QR pour visiter notre site Web. Les informations sur les candidats pour tous les districts seront publiées début novembre.



RCDSO Connect London



Le jeudi 25 juin 2024, l'Ordre a fièrement organisé son premier événement en personne RCDSO Connect à London! Cet événement marquant a constitué une étape importante dans la facilitation d'un dialogue ouvert avec nos membres tout en offrant une occasion unique de s'engager directement avec les professionnels de la santé buccodentaire et la communauté.

L'événement a été un succès, attirant plus de 100 participants, dont des étudiants de l'Université Western, des professeurs, des dentistes, du personnel de l'Ordre et des membres du Conseil. Ce groupe diversifié, représentant différentes facettes de la communauté des soins de santé buccodentaire, a créé un environnement dynamique de discussions et d'échanges, soulignant l'importance d'établir des liens avec la communauté dentaire au sens large.

Parmi les moments clés de la journée, citons une séance de questions-réponses interactive avec le directeur général de l'Ordre, Dan Faulkner; les présentations de Cathleen O'Sullivan et Elaine Stone sur la communication efficace avec les patients, et les conversations sur l'accès aux soins dirigées par Michelle Cabrero Gauley



« Ce fut une merveilleuse occasion d'échanger avec des dentistes, des étudiants, des organismes et le public. L'événement a offert de nombreuses occasions aux participants d'exprimer leurs points de vue, et les commentaires recueillis ont été d'une valeur inestimable. Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement », a déclaré Dan Faulkner.

L'Ordre a le plaisir d'annoncer que les prochains événements RCDSO Connect se dérouleront à la fois en personne et en ligne. Cela permettra de garantir l'accessibilité tout en continuant à renforcer les relations en personne entre l'Ordre, ses membres et les futurs professionnels de la santé buccodentaire. Nous avons hâte de vous y voir!

Veillez noter dans vos agendas que les séances virtuelles RCDSO Connect restantes cette année sont prévues le mardi 29 octobre 2024 et le mardi 26 novembre 2024.

Ne manquez pas les mises à jour et les photos de l'événement de London et restez à l'écoute pour plus de détails sur nos prochains événements RCDSO Connect.



Le personnel de la Wright Clinic (photo ci-dessus) a reçu un certificat de reconnaissance pour leurs réalisations exceptionnelles dans la promotion de l'accès aux soins de santé buccodentaire à London, en Ontario.

Découvrez les changements apportés au portail de l'Ordre

Le portail de l'Ordre a fait peau neuve. Nous y avons récemment apporté des modifications pour améliorer votre expérience et vous permettre de trouver plus facilement ce que vous cherchez. Le portail vous permet de renouveler votre certificat d'inscription, de demander une autorisation de sédation et des permis d'établissement, de mettre à jour les informations figurant dans votre dossier auprès de l'Ordre, et bien plus encore.

Au cours des deux dernières années, nous vous avons questionné sur votre expérience avec le portail par le biais de notre questionnaire de renouvellement annuel. Vous avez répondu que :

- il y avait trop d'étapes à suivre pour accéder au processus de renouvellement
- la mise en page et
- la navigation n'étaient pas intuitives
- les instructions étaient difficiles à comprendre.

Nous vous avons entendu!

Au début de l'année, nous avons pris des mesures pour améliorer la conception du portail, en nous concentrant principalement sur la page d'accueil et la navigation.

Une nouvelle page d'accueil

Nous avons remanié la page d'accueil du portail de manière à ce que les notifications importantes et pertinentes soient mises en évidence en haut de la page. Si votre autorisation ou votre permis d'établissement doit être renouvelé, vous le verrez dès que vous vous connecterez au site et vous connaîtrez la date d'échéance correspondante. Il vous suffit de cliquer sur la notification pour accéder au processus de renouvellement.

Nous avons également ajouté une nouvelle section avec des liens vers des actualités et des informations pertinentes publiées sur notre site Web. Ces liens se trouvent au bas de la page.

Amélioration de la navigation et des instructions

Nous avons simplifié la navigation sur le site et ajusté les noms de pages pour qu'ils correspondent à la tâche ou à l'activité associée. Nous avons également revu et mis à jour les instructions qui apparaissent sur les pages, comme les informations relatives au changement d'adresse postale et électronique et à nos procédures de renouvellement. Nous avons ainsi tenu compte des commentaires que vous nous avez adressés par le biais de notre questionnaire de renouvellement annuel.

Prochaines étapes

Lorsque nous avons lancé la nouvelle version de notre e-Portfolio en 2023, nous avons déclaré que nous voulions le rendre facile, puis encore plus facile. Nous prévoyons de suivre la même approche avec le portail.

Ces modifications récentes font partie d'un plan à long terme visant à améliorer l'expérience du portail afin de vous faire gagner du temps lors de vos interactions avec le site. Restez à l'écoute pour les mises à jour concernant ce projet.

The screenshot shows the RCDSO Portal homepage for Christina. At the top, there's a navigation bar with the RCDSO logo, search options, and user account information. Below this, a blue header area says 'Hi Christina!' and 'Welcome To The RCDSO Portal'. The main content area is divided into sections: 'My Membership Renewals' with a table showing a renewal due on 12/15/2023, and 'My Authorization Renewals' with a renewal due on 03/31/2023. Below these is a section titled 'What you can do in the RCDSO Portal:' listing various actions like updating residential information, making practice changes, and renewing HPC information. At the bottom, there are three promotional cards for 'HPC Applications Now Online!', 'Sedation Applications Now Online!', and 'Member Applications Now Online!', each with a 'Learn More' button.

Vous pouvez nous faire part de vos commentaires sur les modifications apportées au portail de l'Ordre en répondant à ce court sondage.



Programme des services de santé non assurés (SSNA) de Services aux Autochtones Canada



Le Programme des services de santé non assurés (SSNA) offre aux clients (membres inscrits des Premières Nations et Inuits reconnus) une couverture pour les services dentaires, y compris les services du diagnostic (c.-à-d. examens et radiographies), de prévention (c.-à-d. scellants), de restauration (c.-à-d. plombages), endodontiques (c.-à-d. traitements de canal), parodontaux (c.-à-d. détartrage), prosthodontiques (c.-à-d. prothèses dentaires partielles et complètes), de chirurgie buccale (c.-à-d. extractions), orthodontiques (c.-à-d. appareils orthodontiques) et complémentaires (c.-à-d. sédation, anesthésie générale).

LE PROGRAMME DES SSNA A ÉVOLUÉ AU FIL DES ANNÉES

Réduction des exigences en matière de prédétermination (PD) et élargissement de la couverture

- Suppression de l'exigence de prédétermination pour la couverture des traitements de canal standard (à l'exception des dents de sagesse), de la sédation légère, des extractions dentaires chirurgicales, des tenons préfabriqués, des prothèses dentaires complètes standard et des remplacements de prothèses dentaires partielles
- Couverture supplémentaire pour les traitements antimicrobiens topiques et de reminéralisation tels que le fluorure diamine d'argent
- Couverture améliorée pour les scellants et les restaurations en résine préventive pour inclure les prémolaires et augmenter la limite d'âge jusqu'à 18 ans
- Couverture élargie pour tous les modèles de couronnes en porcelaine et céramique
- Augmentation de la fréquence des services pour les prothèses partielles en acrylique pour passer d'une (1) tous les huit (8) ans à une (1) tous les cinq (5) ans par arcade

BONNES NOUVELLES!

En tant que fournisseur de soins dentaires inscrit au programme des SSNA, vous avez accès à des fonctions de libre-service en ligne.

Express Scripts Canada (ESC) gère le site Web des fournisseurs et des clients du programme des SSNA (nihb-ssna.express-scripts.ca/en) où les fournisseurs ont la possibilité de créer un compte en ligne pour accéder aux services afin de :

- Soumettre des demandes de prédétermination (PD) en ligne
- Vérifier l'état des demandes de PD
- Vérifiez l'éligibilité du client et la prochaine date disponible
- Soumettre des réclamations pour traitement et pour les couronnes sur les deuxièmes molaires jusqu'à 365 jours après la date de service (également applicable aux réclamations soumises en temps réel via l'échange de données informatisé (EDI))
- Soumettre les documents d'inscription
- Mettre à jour les coordonnées
- Accéder aux relevés de réclamation
- Consulter l'historique des réclamations
- Demander une mise à jour des informations sur le dépôt direct
- Une fois approuvé, consultez votre numéro de fournisseur SSNA

Pour créer un compte en ligne sécurisé via Express Scripts Canada, veuillez visiter cette page :

<https://nihb-ssna.express-scripts.ca/en/provider> > online enrolment > new NIHB provider > create account.

Pour toute question relative à un compte en ligne SSNA ou aux options de libre-service, à l'inscription, à l'admissibilité des clients et des services dentaires, au processus de facturation, y compris le paiement, veuillez communiquer avec :

Centre d'appels SSNA d'Express Scripts Canada :
1 888 511-4666

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme des SSNA et ses politiques dentaires, ou sur l'état ou le résultat de demandes spécifiques de PD, veuillez communiquer avec :

Centre de prédétermination dentaire des SSNA :
Services dentaires :
1 855 618-6291

Services orthodontiques :
1 866 227-0943



JOUEZ UN RÔLE CLÉ EN CONTRIBUANT À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUITS.

Lorsqu'ils s'inscrivent au programme des SSNA et soumettent leurs réclamations directement à Express Scripts Canada en appliquant les tarifs des SSNA, les clients n'ont pas à payer de frais au point de service, ce qui constitue parfois un obstacle important à l'accès aux soins dentaires.

L'importance des demandes d'assistance



Au cours de l'année écoulée, vous avez peut-être remarqué une augmentation de Demandes d'assistance envoyées par courriel provenant des bureaux des coroners ou des services de police de l'Ontario. L'Ordre a déployé des efforts considérables pour être un partenaire de soutien dans la recherche de dossiers et de fiches de traitement dentaires de personnes décédées.

On compte environ 1 200 cas non identifiés par an en Ontario, dont environ 250 sont identifiés par des moyens dentaires. La confirmation de l'identité apporte du réconfort et un apaisement à la famille et aux proches d'une personne décédée, et constitue un service précieux offert par les professionnels de la santé buccodentaire.

Les autopsies révèlent la cause, le mécanisme et le mode de décès, des connaissances qui permettent à la médecine de mieux comprendre la pathogenèse des maladies.

Le Bureau du coroner en chef réalise actuellement environ 11 000 autopsies par an. Depuis que les bureaux régionaux des coroners ont été regroupés à Toronto et que le Bureau du coroner en chef a lancé un programme de formation de niveau supérieur en médecine légale, sa capacité s'est

considérablement accrue. Le Bureau du coroner en chef tient également un répertoire de dossiers et de fiches de traitement dentaires transmis par la police, qui sont régulièrement recoupés afin d'aider à identifier les affaires non résolues. Parfois, ces documents permettent d'établir une correspondance qui contribue à faire avancer des affaires non résolues.

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS) de l'Ontario, les professionnels de la santé buccodentaire sont autorisés à divulguer des renseignements personnels sur la santé d'une personne décédée ou disparue dans certaines circonstances. Pour en savoir plus sur la manière de traiter ces demandes, veuillez consulter notre article : [Communication des dossiers dentaires des personnes décédées ou disparues](#)

L'Ordre vous demande de bien vouloir examiner tous les courriels de Demandes d'assistance et de répondre rapidement au service de police ou au bureau du coroner qui en fait la demande, le cas échéant. C'est extrêmement important et très significatif pour les familles de personnes disparues ou des victimes d'actes criminels.



Demandes d'assistance

Les demandes d'assistance suivantes concernent l'obtention de dossiers dentaires provenant de divers services de police et bureaux de coroners à travers l'Ontario. Si vous avez des renseignements, veuillez communiquer avec la personne-ressource indiquée dans chaque cas.

Nom : Expectation CASTUERA
Date de naissance : 24 septembre 1949
Bureau ou service : Service de police d'Ottawa
Personne-ressource : Détective J. Pedersen
Courriel : PedersenJ@ottawapolice.ca

Nom : Michel CHARETTE
Date de naissance : 7 décembre 1946
Bureau ou service : Service de police d'Ottawa
Personne-ressource : Agent Dakota Bashford
Courriel : BashfordD@OttawaPolice.ca

Nom : Taron STEPANYAN
Date de naissance : 21 juin 1983
Bureau ou service : Service de police de Toronto
Personne-ressource : Josh Hartford
Courriel : Joshua.Hartford@torontopolice.on.ca

Nom : Nashid SWAD
Date de naissance : 12 février 1999
Bureau ou service : Service de police de Toronto
Personne-ressource : Josh Hartford
Courriel : Joshua.Hartford@torontopolice.on.ca

Nom : Veronica TENNANT
Date de naissance : 18 avril 1965
Bureau ou service : Service de police de Toronto
Personne-ressource : Josh Hartford
Courriel : Joshua.Hartford@torontopolice.on.ca

Nom : Wesley LACKEY
Date de naissance : 6 juin 1964
Bureau ou service : Service de police de Toronto
Personne-ressource : Josh Hartford
Courriel : Joshua.Hartford@torontopolice.on.ca

Nom : Cavan John USHER
Date de naissance : 23 août 1985
Bureau ou service : Service de police de Hamilton
Personne-ressource : Sergent Kim Walker
Courriel : kwalker@hamiltonpolice.ca

Nom : Meet PATEL
Date de naissance : 23 octobre 2000
Bureau ou service : Service de police de la région de Durham
Personne-ressource : Agent-détective Andrew Chrzan
Courriel : 3447@drps.ca

Nom : Michel BRIDGE
Date de naissance : 8 juillet 1965
Bureau ou service : Service de police d'Ottawa
Personne-ressource : Détective Eric Swanson
Courriel : SwansonE@ottawapolice.ca

Nom : Freddie Lee PILGRIM
Date de naissance : 26 juillet 1930
Bureau ou service : Bureau du coroner superviseur régional
Personne-ressource : Dre Karen Schiff
Courriel : karen.schiff@ontario.ca



Faites connaissance avec notre personnel : Gillian Slaughter

À l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario, nous avons la chance de pouvoir compter sur une communauté de professionnels talentueux. Dans cette rubrique, nous aimerions vous présenter Gillian Slaughter, directrice du département de la conduite professionnelle et des affaires réglementaires (PCRA), et son équipe dévouée.

Le rôle de Gillian est essentiel à la mission réglementaire de l'Ordre. Sous sa direction, le département PCRA enquête sur les plaintes et les préoccupations concernant les dentistes. En outre, il soutient trois comités distincts, composés de dentistes et de membres du public. Ces derniers prennent des décisions concernant les enquêtes, tiennent des audiences et veillent à ce que les dentistes se conforment aux décisions du comité. Avec une équipe de plus de 50 professionnels comprenant des enquêteurs, des chargés de plaintes, des conseillers juridiques, des coordonnateurs de la conformité, des consultants et analystes dentaires, ainsi que du personnel administratif, le département travaille à protéger le public et à maintenir l'intégrité de la profession dentaire.

Pour en savoir plus sur notre processus de plaintes et d'enquêtes, vous pouvez visiter notre site Web. Le [Rapport annuel 2023 de l'Ordre met également en lumière les activités et les réalisations des comités sous la direction du PCRA au cours de l'année écoulée.](#)

En tant que directrice du PCRA, Gillian dirige son équipe diversifiée avec un objectif clair : la simplicité et l'efficacité.

« L'équipe du PCRA est composée de personnes intelligentes et talentueuses qui travaillent d'arrache-pied pour protéger le public.

Ils sont inspirants! Je m'efforce de les soutenir en leur

facilitant le travail, en simplifiant nos processus et en leur fournissant des ressources là où ils en ont besoin. »

Gillian a indiqué que l'une des réalisations les plus importantes de son équipe a été l'amélioration des processus d'enquête du PCRA. Au cours des dernières années, le département a fait des progrès considérables en rationalisant les enquêtes, en éliminant les étapes redondantes et en se concentrant sur la documentation essentielle. Un autre grand accomplissement a été de changer la manière dont les décisions des comités sont rédigées.

Les décisions expliquent désormais clairement les principaux enjeux et les raisons, en utilisant un langage plus accessible.

Pour l'aider à évaluer son travail, l'équipe sollicite régulièrement une rétroaction de la part des dentistes et des plaignants ou de leurs représentants. Gillian croit fermement que les efforts déployés par l'équipe pour améliorer ses enquêtes et réduire les délais de réalisation contribueront à mieux protéger le public et à servir la profession.

Alors que nous continuons à mettre en lumière le travail au sein de l'Ordre, nous espérons renforcer notre engagement collectif à protéger le public et à préserver l'intégrité de la profession dentaire. Nous comprenons que ce processus peut être difficile pour les dentistes. Les résultats que nous obtenons contribuent à protéger le public, mais ils sont également en place pour aider les dentistes à améliorer leur pratique. Ensemble, nous visons à soutenir l'amélioration continue et à maintenir les normes les plus élevées au sein de la profession pour garantir au public des soins de santé buccodentaire sûrs, équitables et compétents.

■ NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DU E-PORTFOLIO

Nous avons créé de nouvelles fonctionnalités au sein de la plateforme e-Portfolio pour faciliter la saisie et le suivi de vos activités de formation continue. Lorsque vous suivez les activités de formation continue qui répondent aux exigences de formation continue en matière d'autorisation de sédation et de tomodensitométrie, un tableau de bord résume les points obtenus pour satisfaire à l'exigence. En outre, le partage des connaissances est désormais une nouvelle activité de formation continue permettant de gagner des points. Cela inclut des informations sur des sujets comme l'accès aux soins. Vous trouverez plus d'informations sur ces mises à jour dans le [e-Portfolio](#).

■ MISE À JOUR SUR LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION DES TECHNOLOGUES DENTAIRE(S) AUTORISÉ(S)

Depuis le 21 juin 2024, l'Ordre des technologues dentaires de l'Ontario (OTDO) ne délivre plus de timbre aux technologues dentaires autorisé(e)s à apposer sur les documents. Au lieu de cela, les technologues dentaires autorisé(e)s doivent maintenant inclure les informations suivantes sur tous les documents qui nécessitaient auparavant un timbre :

- Leur nom complet, tel qu'il apparaît dans le registre public de l'OTDO.
- Leur numéro d'inscription, tel qu'il apparaît dans le registre public de l'OTDO.
- Le texte complet indiquant leur titre de « Technologue dentaire autorisé(e) ».

Qu'est-ce que cela signifie pour les dentistes?

Avant d'envoyer une ordonnance à un laboratoire dentaire, les dentistes doivent vérifier que le laboratoire emploie un(e) technologue dentaire autorisé(e) inscrit(e) auprès de l'OTDO dans la catégorie générale d'inscription. Vous pouvez le vérifier en consultant le registre public de l'OTDO pour connaître le nom et l'adresse du laboratoire dentaire ainsi que le(s) nom(s) et numéro(s) d'inscription du technologue dentaire autorisé(e) inscrit(e) sous ce lieu d'affaires.

Les dentistes peuvent consulter les mises à jour de [cet article](#) pour plus d'informations.

■ COLLABORATION EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

Les dentistes consultent parfois des médecins et d'autres professionnels de la santé au sujet de l'état de santé de leurs patients. L'Ordre encourage les soins interdisciplinaires et la communication entre professionnels de la santé. Nous attendons des dentistes qu'ils comprennent les implications dentaires de l'état de santé de leurs patients. Les dentistes ont la formation et les connaissances nécessaires pour déterminer si une modification du plan de traitement est requise et/ou si des précautions supplémentaires sont nécessaires pendant ou après une intervention.

Nous ne conseillons pas aux dentistes de demander une autorisation générale à un médecin pour procéder à des soins dentaires. Les autorisations générales peuvent parfois être trop vastes et ne pas tenir compte des problèmes médicaux spécifiques liés aux procédures dentaires. Il est plus efficace pour les dentistes de demander des informations détaillées sur les antécédents médicaux et l'état de santé actuel d'un patient. Si les dentistes consultent le médecin de leurs patients, il est plus avantageux de demander une évaluation des risques pour le patient ou une stratification des risques pour déterminer si une procédure peut être effectuée en toute sécurité. Si les dentistes ont besoin d'aide pour modifier les médicaments d'un patient, ils doivent communiquer avec le médecin prescripteur. Par exemple, les dentistes doivent fournir des informations claires au médecin concernant l'anesthésie, la procédure proposée et les risques qu'elle comporte afin que le médecin puisse fournir une évaluation appropriée des risques. Les dentistes doivent également coordonner les rendez-vous dentaires avec le traitement médical de leurs patients, si nécessaire. Le cas échéant, après le traitement, les dentistes doivent informer le médecin du patient de l'évolution de leur état.

Comme toujours, nous encourageons la prestation de soins collaboratifs, éclairés par l'expertise clinique de chaque profession, afin de fournir des soins interprofessionnels dans l'intérêt des patients.

Songez à vos interactions en ligne



Vos obligations professionnelles, éthiques et légales s'étendent au-delà de votre clinique ou de votre bureau. Toute activité professionnelle et personnelle inappropriée en ligne, que vous utilisiez votre titre ou non, pourrait nuire aux patients et à l'image de la profession.

L'Ordre a créé une infographie intitulée « [Arrêtez. Réfléchissez. Publiez](#) », pour vous aider à naviguer dans les interactions en ligne et à éviter les comportements inappropriés. Elle propose des conseils pratiques à prendre en compte avant de publier des messages sur les réseaux sociaux, les forums ou les sites Web de cabinets dentaires.

L'infographie présente les lignes directrices essentielles pour maintenir les limites professionnelles avec les patients, discuter de la dentisterie en ligne, protéger la vie privée des patients et s'engager dans le marketing et la publicité en ligne.

Ce document vient compléter notre [avis de pratique sur l'utilisation professionnelle des médias sociaux](#), qui décrit les principaux paramètres et normes de pratique que tous les dentistes de l'Ontario doivent prendre en considération.

Visitez notre page [Web sur l'utilisation des médias sociaux](#) pour consulter l'infographie, voir des exemples de comportements inappropriés en ligne et lire l'avis de pratique actuel.

Pour plus d'informations sur l'utilisation sécuritaire des médias sociaux et la protection de la vie privée en ligne, consultez le [site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#).

RCDSO | Royal College of Dental Surgeons of Ontario

Arrêtez. Réfléchissez. Publiez.

Vos obligations professionnelles, éthiques et légales s'étendent au-delà de votre clinique ou de votre bureau. Toute activité professionnelle et personnelle inappropriée en ligne, que vous utilisiez votre titre ou non, pourrait nuire aux patients et à la réputation de la profession.

Exemples de plateformes de médias sociaux

+ forums de discussion, y compris les forums généraux et particuliers à la dentisterie, et les sites Web de cabinets dentaires

AVANT DE PUBLIER

- Évitez de publier impulsivement ou sous l'effet de la colère ou de la frustration.
- Considérez les conséquences. Posez-vous les questions suivantes : « Est-ce un sujet controversé? » et « Mes patients se sentiraient-ils à l'aise en lisant cette publication? »
- Soyez attentif à votre langage et évitez les jurons, les insultes, les déclarations désinvoltes ou le sarcasme, car ils pourraient être considérés comme irrespectueux et provocateurs.

Pour plus de renseignements, lisez notre avis de pratique sur [l'utilisation des médias sociaux à des fins professionnelles](#).

Des questions? Écrivez-nous à practiceadvisory@rcdso.org

ÉVITER TOUTE DISCRIMINATION

- Abstenez-vous de publier du contenu pouvant être considéré comme non professionnel, contraire à l'éthique ou offensant.
- Les remarques désobligeantes ou les comportements discriminatoires envers des personnes sont inacceptables. Pour plus de renseignements, lisez le [Code des droits de la personne de l'Ontario](#).

DISCUTER DE DENTISTERIE

- Soyez un diffuseur d'informations responsable. Publiez du contenu précis provenant de sources fiables et soyez respectueux envers vos pairs.
- Vous devez commenter uniquement dans votre domaine d'expertise et vous assurer que tout le contenu répond aux normes de l'Ordre en matière de traitement et de soins aux patients.

RESPECTER LES LIMITES

- Si les dentistes interagissent avec des patients ou des personnes étroitement associées à des patients en ligne, ils doivent respecter les limites de la relation patient-dentiste décrites dans l'avis de pratique de l'Ordre sur le [maintien d'une relation professionnelle patient-dentiste](#).
- Lorsque vous recevez une demande en ligne d'« ami », d'« abonné » ou de « connexion » de la part d'un patient, il peut être préférable de la refuser poliment et d'expliquer qu'elle dépasse le cadre de votre relation professionnelle.

PROTÉGER LA CONFIDENTIALITÉ

- Les dentistes ne doivent pas publier d'informations sur les patients en ligne, y compris de photos ou de vidéos, sans leur consentement explicite. Pour plus de renseignements, lisez l'article sur les [conseils sur l'utilisation d'images de patients](#).
- Utilisez un courriel professionnel ou un lien Web consacré au suivi des patients.

MARKETING ET PUBLICITÉ EN LIGNE

- Toutes formes de marketing, de publicité et de communication doivent être conformes à l'avis de pratique sur la [publicité professionnelle](#).
- Soyez attentif au titre que vous utilisez en ligne. Les dentistes sont autorisés à faire de la publicité et à se présenter uniquement par leur catégorie d'inscription, comme le décrit l'article de l'Ordre sur [l'utilisation des qualifications, titres et désignations](#).

2024-2025

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre Service consultatif sur les pratiques à l'adresse practiceadvisory@rcdso.org.

Accès aux soins – Mise à jour du projet stratégique

Alors que l'Ordre poursuit son travail dans le cadre de son [Plan stratégique 2023-2025](#), nous avons réalisé des progrès significatifs sur le projet d'accès aux soins. Ce projet est l'un des six projets stratégiques actuellement en cours, l'Ordre faisant de l'accès équitable aux soins de santé buccodentaire une priorité.

Les attentes professionnelles, la collaboration et l'engagement sont des priorités pour 2024. Nos principaux objectifs sont les suivants :

- envisager l'élaboration de deux documents de l'Ordre concernant le professionnalisme et l'acceptation des patients dans les cabinets de santé buccodentaire avec l'aide du groupe de travail;
- impliquer le public, la profession et les autres parties intéressées dans des discussions sur les concepts fondamentaux et les questions qui orienteront le contenu de ces documents
- fournir des orientations sur la fourniture de soins adaptés sur le plan culturel, inclusifs, équitables, accessibles et exempts de discrimination.

L'Ordre a entrepris plusieurs activités de sensibilisation pour contribuer à ce travail.

Consultation externe (janvier à avril 2024)

Nous avons invité la profession, le public et d'autres parties intéressées à donner leur avis sur les questions liées au professionnalisme et à l'acceptation des patients dans les cabinets de santé buccodentaire. Nous avons reçu 628 réponses et une grande variété de points de vue ont été partagés.

Réunion annuelle de printemps de l'Association dentaire de l'Ontario (avril 2024)

Nous avons un stand à la réunion annuelle de printemps afin que notre personnel puisse parler du projet aux participants et les inviter à participer à la consultation.

Conférence de l'Alliance pour des communautés en santé (juin 2024)

Nous avons présenté une [affiche](#) sur notre travail en matière d'accès aux soins de santé buccodentaire et d'équité, de diversité et d'inclusion. Les participants nous ont fait part des défis rencontrés par les membres de leurs communautés pour accéder aux soins de santé buccodentaire (par exemple, problèmes d'abordabilité, difficultés à trouver un dentiste).

RCDSO Connect (juin 2024)

L'Ordre a organisé son tout premier événement public en personne à London, en Ontario, sur le campus de l'Université Western. L'événement comprenait une séance dédiée à l'accès aux soins. Les participants ont partagé des exemples de ce que les dentistes font actuellement pour soutenir l'accès aux soins de santé buccodentaire, des solutions sur la façon d'améliorer l'accès aux soins, ainsi que les défis auxquels les dentistes et les patients sont confrontés.

Le groupe de travail

Pour ce projet, nous avons constitué un groupe de travail composé de membres du Conseil, de représentants des facultés de médecine dentaire et d'experts en la matière. Ils se sont réunis trois fois au printemps et en été pour examiner et considérer les points suivants :

- Nos recherches fondamentales, qui comprenaient :
 - une revue de la littérature portant sur les concepts clés, les enjeux et/ou les tendances liés à l'accès aux soins de santé buccodentaire, au professionnalisme et à l'acceptation de nouveaux patients;
 - des revues juridictionnelles qui ont identifié et comparé les attentes professionnelles ou les orientations que d'autres organismes de réglementation/associations ont établies en matière de professionnalisme et d'acceptation de nouveaux patients.
- Des commentaires reçus suite à nos diverses activités de consultation, d'engagement et de sensibilisation.

Le groupe de travail se réunira cet automne pour fournir des orientations sur l'élaboration des deux documents de l'Ordre sur le professionnalisme et l'acceptation des patients dans les cabinets de santé buccodentaire.

Surveillez les autres activités de consultation, d'engagement et de sensibilisation, notamment une consultation externe qui portera sur les deux documents de l'Ordre au début de l'année 2025.

Des mises à jour sur l'avancement du projet sont disponibles sur notre page Web consacrée aux [initiatives d'accès aux soins](#) et dans les [documents relatifs aux réunions du Conseil](#).



Comprendre la différence entre les rôles de l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario et de l'Ontario Dental Association

En Ontario, la profession dentaire est régie par un ordre de réglementation et un organisme professionnel dont les objectifs respectifs sont distincts. Afin d'éclairer les différences entre l'Ordre royal des chirurgiens-dentistes de l'Ontario et l'Ontario Dental Association, nous présentons ici les rôles et responsabilités distincts de chaque organisme dentaire. Cette comparaison met en évidence leurs fonctions et objectifs respectifs, qui reflètent la différence de leurs mandats.

Aspect	ORDRE	ASSOCIATION
Mission principale	Protéger l'intérêt du public en garantissant des normes élevées en matière de soins dentaires et de sécurité des patients.	Défendre les intérêts de ses membres, promouvoir une santé buccodentaire optimale et favoriser le succès professionnel des dentistes et le bien-être de la population.
Obligation des dentistes	Tous les dentistes ontariens doivent détenir un certificat d'inscription à l'Ordre qui soit en vigueur.	Les dentistes ontariens ne sont pas tenus d'être membres de l'Association.
Pouvoir de réglementation	Ce pouvoir est défini dans la législation provinciale (par exemple, la <i>Loi sur les professions de la santé réglementées</i> , la <i>Loi sur les dentistes</i>) et les règlements connexes.	La loi ne confère aucun pouvoir à l'Association, qui accorde la priorité à la défense des droits de ses membres dans le but d'influencer la réglementation et qui aide ses membres à s'y conformer.
Protection du public	L'Ordre veille à ce que le public reçoive des soins dentaires sûrs, éthiques et de qualité grâce à des processus d'inspection et d'évaluation rigoureux.	L'Association favorise la sensibilisation du public à l'importance de la santé buccodentaire et à son lien avec la santé globale. Elle ne réglemente pas les normes d'exercice de la profession, mais assure la conformité de ses membres à ces normes.
Mise à niveau des compétences	L'Ordre définit et fait respecter les qualifications éducatives et professionnelles des dentistes.	Fournissant à ses membres une formation continue, l'Association les aide à répondre à leurs exigences réglementaires grâce à des programmes éducatifs et à des ateliers.
Normes professionnelles	L'Ordre élabore, maintient et applique des normes professionnelles et éthiques.	L'Association encourage ses membres à adopter des normes professionnelles et éthiques élevées, mais ne peut les faire respecter.
Responsabilité	L'Ordre tient les dentistes responsables par le biais de processus de plaintes et d'enquête, et il propose au public un processus clair lui permettant de déposer des plaintes.	L'Association encourage l'adoption d'un code de conduite, elle invite les dentistes et les patients à la médiation de certains conflits, et elle ne gère pas les mesures disciplinaires.
Transparence	L'Ordre organise des réunions publiques de son conseil pour assurer la transparence dans la prise de ses décisions, et il publie des rapports annuels et des plans stratégiques.	Le conseil d'administration de l'Association rend compte à ses membres par l'intermédiaire d'un conseil général sans représentation publique.
Défense des droits	L'Ordre fait la promotion de la sécurité du public et des pratiques éthiques. Il invite les parties intéressées à améliorer les normes de soins aux patients.	L'Association promeut des politiques publiques qui améliorent l'exercice de la profession et la santé buccodentaire des Ontariens.
Assistance professionnelle	L'Ordre fournit des conseils réglementaires et supervise le respect des attentes.	L'Association propose des programmes, des services et des produits améliorant la vie professionnelle et le bien-être des dentistes.
Sensibilisation du public	L'Ordre se concentre sur l'intérêt du public et la sécurité des patients en lançant des campagnes éducatives sur les soins dentaires, et en publiant des avis et en proposant des ressources à ce sujet.	L'Association sensibilise le public à l'importance de la santé et de l'hygiène buccodentaires, de la sécurité publique, de l'accès aux soins et de l'éthique.
Comités	Les comités légaux de l'Ordre sont les suivants : le comité de discipline, le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le comité d'assurance qualité, et le comité d'inscription.	Les comités consultatifs de l'Association se concentrent sur le perfectionnement professionnel, la défense des intérêts et le soutien.

Santé arc-en-ciel Ontario est désormais un commanditaire officiel approuvé pour les crédits de formation continue



Le 17 septembre 2024, le Comité d'assurance qualité a approuvé [Santé arc-en-ciel Ontario](#) (SAO) en tant que commanditaire des crédits de formation continue en Ontario.

SAO crée des opportunités pour que le système de santé puisse mieux servir les communautés 2SLGBTQ. Leurs formations aident les fournisseurs de soins de santé à améliorer leurs compétences cliniques et culturelles dans la prise en charge des utilisateurs de services 2SLGBTQ. La plateforme d'apprentissage en ligne de SAO offre un accès facile à ces séances de formation dans toute la province, avec plusieurs [cours de base](#) disponible en français et en anglais. D'autre part, SAO offre la possibilité d'avoir des conversations avec des animateurs qualifiés afin d'améliorer encore plus l'apprentissage.

Les dentistes qui terminent les modules par l'intermédiaire de SAO peuvent désormais obtenir des points de formation continue et recevront une attestation de formation.



FORMATIONS À CONSIDÉRER :

- 2SLGBTQ Foundations
- 2SLGBTQ Older Adults and Inclusive Care
- Removing Barriers
- Trauma Informed Care

L'approbation de SAO à titre de commanditaire s'inscrit parfaitement dans le mandat du programme d'assurance qualité, qui vise à garantir la compétence continue et la formation des membres inscrits à l'Ordre. Cette initiative marque également une avancée significative dans la promotion de l'accès aux soins, de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de la communauté dentaire.

Résumés des mesures disciplinaires

Les motifs disciplinaires concernant le Dr Brock Rondeau sont maintenant publiés sur CanLII. [Royal College of Dental Surgeons of Ontario v. Rondeau, 2024 ONRCDSO 2](#) (en anglais seulement)
Date de l'audience : 15 juillet 2024, par visioconférence
Date de la décision : 15 juillet 2024
Communication des motifs écrits : 19 août 2024

■ ENVOI DES TVFC À UN(E) SPÉCIALISTE EN RADIOLOGIE BUCCALE

Lorsqu'un dentiste prescrit et réalise un TVFC, il est tenu de rédiger un rapport écrit. Ce rapport peut être rédigé par le dentiste prescripteur ou par un dentiste autorisé à pratiquer la radiologie buccale dans la province de l'Ontario. Si le dentiste prescripteur choisit de transmettre le TVFC à un(e) spécialiste en radiologie buccale établi dans une autre juridiction pour interprétation, le dentiste prescripteur est responsable de s'assurer que cette personne est qualifiée et autorisée à pratiquer la radiologie buccale dans sa juridiction et que ses rapports répondent aux exigences de la norme de l'Ordre en matière de radiologie dentaire.

■ ASSURER LA SÉCURITÉ DES COMMUNICATIONS DE L'ORDRE ET L'IMPORTANCE DES COURRIELS CRYPTÉS

L'Ordre accorde une grande importance à la confidentialité et à la sécurité de ses données et de ses communications. C'est pourquoi nous utilisons souvent des courriels cryptés pour transmettre des informations confidentielles. Le cryptage garantit que nos messages ne sont accessibles qu'aux destinataires prévus, protégeant ainsi les informations sensibles contre tout accès non autorisé et toute violation potentielle.

En utilisant systématiquement le cryptage, nous protégeons et sauvegardons non seulement nos informations personnelles et professionnelles, mais nous préservons également la confiance et l'intégrité fondamentales que nous accordent nos membres et le public. Nous apprécions beaucoup vos efforts à cet égard. Continuons à travailler ensemble pour que l'utilisation du cryptage devienne une pratique courante au sein de l'Ordre.

Nous vous remercions de votre collaboration et votre engagement envers la sécurité en ligne.

■ NOUVEAUX DÉPLIANTS MULTILINGUES SUR LE PROCESSUS DE TRAITEMENT DES PLAINTES

En août, l'Ordre a lancé de nouvelles brochures d'information sur le processus de traitement des plaintes, désormais disponibles en plusieurs langues : français, anglais, arabe, chinois simplifié, farsi, hindi, pendjabi, russe, espagnol, tagalog et ourdou.

Le choix des langues a été fait en fonction des données relatives aux plaintes que nous recevons, des demandes de traduction et des langues les plus couramment parlées en Ontario aujourd'hui. Notre partenaire en services linguistiques [MCIS Language Solutions](#), a joué un rôle déterminant dans la traduction des brochures et le choix des langues. Nous savons que ces langues représentent l'Ontario d'aujourd'hui et que d'autres viendront s'y ajouter au fil du temps.

Offrir un contenu multilingue permet de fournir davantage d'informations de base sur le rôle de l'Ordre et aidera le public à comprendre les attentes qu'il peut avoir à l'égard de nos processus.

Les brochures sont disponibles sur [notre site web](#).

■ PRATICIEN(NE)S DENTAIRE(S) NON AUTORISÉ(E)S

L'Ordre s'engage à protéger la santé publique en veillant à ce que seuls des professionnels qualifiés et dûment inscrits exercent la dentisterie dans la province.

À cet égard, nous publions une liste accessible au public des personnes frappées d'une interdiction légale d'exercer leur profession pour diverses raisons, telles que l'absence de qualifications, des sanctions disciplinaires ou d'autres questions juridiques.

Si vous connaissez ces personnes ou toute autre personne travaillant sans être inscrite auprès de l'Ordre, veuillez communiquer avec [Gillian Slaughter](#), Directrice, Conduite professionnelle et affaires réglementaires.

Participez à deux nouvelles consultations



L'Ordre mène deux consultations publiques afin d'élaborer des exigences et des orientations actualisées sur les relations professionnelles entre les patients et les dentistes et sur l'implantologie dentaire.

1. Maintenir une relation professionnelle entre les patients et les dentistes

Nous souhaitons connaître votre avis sur l'avis de pratique [Maintien d'une relation professionnelle entre les patients et les dentistes](#) pour nous aider à élaborer une documentation actualisée.

L'avis de pratique actuel définit les exigences et les orientations sur les points suivants :

- établir et maintenir une relation professionnelle entre le patient et le dentiste
- résoudre les conflits entre patient et dentiste en mettant fin de manière appropriée à la relation professionnelle qui les liait.

Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre au [sondage](#).

Si vous répondez au nom d'une organisation, vous aimerez peut-être [télécharger le sondage sous forme de PDF](#) et soumettre vos réponses à l'Ordre à l'adresse relations@rcdso.org.



TÉLÉCHARGER
un PDF du sondage

Vous avez jusqu'au 20 octobre 2024 à 23 h 59 pour répondre au sondage. Si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse patient.dentist.relationships@rcdso.org.

2. Implantologie dentaire

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires concernant la [ligne directrice actuelle sur les exigences en matière de formation et les responsabilités professionnelles pour l'implantologie dentaire](#). Vos contributions sont essentielles pour nous aider à façonner de nouveaux supports.

Il vous faudra environ 10 à 15 minutes pour répondre au [sondage](#).

Si vous répondez au nom d'une organisation, vous aimerez peut-être [télécharger le sondage sous forme de PDF](#) et soumettre vos réponses à l'adresse implants@rcdso.org.



TÉLÉCHARGER
un PDF du sondage

Vous avez jusqu'au **20 octobre 2024** à 23 h 59 pour répondre au sondage. Si vous avez des questions, veuillez écrire à l'adresse implants@rcdso.org.

Nous vous remercions de votre participation !

Veuillez noter que vos commentaires sont anonymes. Les réponses soumises par des individus au nom d'organisations seront attribuées à l'organisation et non à l'individu.

Pour plus d'informations sur le processus de révision et d'élaboration des normes de l'Ordre, [consultez notre site Web](#) ou communiquez avec [notre équipe des politiques](#)

Bienvenue aux nouveaux inscrits!

Siavash Agha Balaei	Osama Abdelhadi	Justin Konrad	Monica Dewan	Syedah Fatimah Shah
Khordehchi	Sandhya Bhalla	Mitchell Dzaldov	Shravya Yandra	Neha Arora
Tanvi Chhatwal	Camy Leung	Shuvani Arsiradam	Clara Zhou	Jasmeen Bhatti
Nadia Firouzfard	Imene Meddad	Jason Jacobs	Mark Asham	Sarah Nafal
Faisal Aziz	Mansi Amrutiya	Ragini Raghuvanshi	Sivakumar Subramanian	Marco Antonio Caccavella
Rutav Bhatt	Avleen Sanghra	Maya Mesaros	Ramya Sindhu Baskaran	Dhrupam Dhingra
Cherry Walia	Colleen Westerman	Shirin Hakim Faal Esfahani	Zaheer Ul Qadir	Tess Syriopoulos
Ankit Thaker	Saina Shirazi	Yujian Yang	Alexandra Negotei	Cathrine Mekhil Polis
Ali Mahmood	Navnoor Mann	Mohammed Khan	Hanan Hammoud	Arushi Gupta
Ariana Kraja	Adam Tepperman	Timothy Wong	Fatima Hanif	Ola El Maki
Joshua Ta Hung Liu	Mayesalreem Kamala	Riddhi Inamdar	Jade Schneider	Anthony Nguyen
Nikhil Joshi	Mikaela Kofman	Karim Wanes	Melika Pahlevan Sabbagh	Sebastien Roberge
Shahrooz Momeni	Mudar Azzam	Abir Islam	Husam Medbak	Kendra Ma
Sejal Maradiya	Sarah Lam	Shi-Peng Xiong	Andrew Seto	Samuel Samaroo
Angad Bagga	Mona Adib-Moradi	Hima Sobhana Lohi	Tahmid Tashin	Bhupinder Kaur Gill
Alaa Aldeen Ben Talb	Langroudi	Yan Lin Chen	Ashley Eugene	Patricia Kim
Omar Saddam	Jasreen Ghumman	Surbhi Nair	Kiranvir Aulakh	Preeti Khanna
Brandon Worthen	Vishal Saxena	Qian Tu	Anissa Gamble	Raghav Khanna
Yash Shah	Xiaoxuan Wang	Zoha Anjum	John Ackersviller	Sahil Khanna
Mang Shin Ma	Jaroslav Kokolus	Nicole Ng	Jonathan Gillmore	Yakun Gupta
Ahmad Alabdullah	Christina Mikhael	Akile Ozkan	Hayley Benudiz	Anastasios Kavouris
Altadmury	Jae Hoon Peter Lee	Niloufar Ebrahimian	Yunsu Jang	Amanda Tittel
Hina Zaman	Salah Hashim	Abby Lindzon	Derek Andrew	Majid Afrasiabifar
Pallavi Mathur	Mallika Juneja	Matthew-Mina Reyad	Tanisha Goel	Marwah Khalaf
Gurvinder Gill	Deep Thakker	Shanzeh Shahid	Hajir Hamza	Ayesha Khan
Josie Paul	Nahal Kazeroonizadeh	Pourya Aminsalehi	Helia Ghahremani-Tabrizi	Lioubov Karmanova
Anthony Mikhail	Suraj Chavda	Nikola Janev	Sarah Shannon	Itee Sharma
Victoria Houston	Anni Fan	Michelle Cai	Jyotika Tuli	Mikaela Almeida
Simrandeep Kaur	Russel Gitalis	Gurleen Dhaliwal	Tasneem Barakat	Gayathri Pillai
Nadeem Rashid	Rana Fahmy	Aarthi Sankar	Arghavan Omid	Shweta Saddu
Zijin Zhang	Ambika Agarwal	Maria Inam	Amreet Kaur	Kion Hatam
Gloria Chang	So Won Park	Sara Kamali	Marie Syriopoulos	Jae Sung Huh
Kubra Yildirim	Seyed Sina Jafari	Samantha Li	Chhavi Sikri	Justin Aoun
Priyanka Pandekar	Michael Martico	Harry Kapageridis	Rebecca Greene	Elena Voorand
Albani Pacheco Pena	Domenic Colantonio	Kavita Khanna	Bettina Helbling	Cassandra DiSanto
Anas Mustafa	Sam Taheri	Karan Jandu	Sabrina Khera	Sarah Lorán
Christian Samuel	Heather Chen	Guntash Sandhu	Yousif Al-Noorachi	Lourd Noel
Nabeel Almaa	Cheng Yen Lim	Ravneet Sandhu	Dina Mostafa	Noha Miah
Santiago Cobos Cobos	Shobana Ravichandran	Kishon Jayadharman	Jenna Pasternak	Lina Al-Saadi
Fabio Henrique de Sa	Ledja Rasul	Alyssa Walter	Mathew Williamson	Andrew Seif
Leitao Pinheiro	Manjot Kaur	Jordan Elwood	Payal Patel	Vivek Patel
Alexandra Yazdani	Wenxin Miao	Hamsa Al-Badri	Bradley Bigsby	Nirja Shah
Shivani Shah	Grace Chen	Kyung An Brian Choi	Simran Singh	Kajal Laroia
Gaganpreet Kaur	Neha Sharma	Keshma Madala	Pulkit Chandra	Mary Goodwin

Nicholas De Billy	Tarun Sachdeva	Ibrahim Cholakian	Rafia Hina	Renya Rajan Sreelatha
Yin Xiao Liu	Alice Lang	Elaheh Faghihinia	Nicole Shen	Sukhraj Sanghera
Shubleen Sidhu	Perna Dahiya	Pallavi Patel	Amanda Chiu ¹	Saif Haque
Zainab Kesari	Stacy Kan	Amina Omar	Richa Grover	Melissa Marques
Alajiah Bell	Karim Abouelella	Navjot Virk	Marc Yarascavitch ²	Madureira Konofal
Marina Morgan	Mohamed Elbarbary	Kinjal Shah	Farah Parveez	Saloni Agarwal
Tamara Chau	Anjali Asnani	Hassan Khan	Bhoosha Ambani	Sarah Muthanna Atiyah
Romi Amor	Parth Kathiriya	Sherif Aly Mahmoud	Setu Shah	Al-juboori
Rocco Cheuk	Bassam Hameed	Elkordy	Myriam Boulos	Qasim Abbas
Veenu Khubnani	Ziyue Zhu	Gurpreet Singh	Pinal Kumbhani	Kohila Kandasamy
Aurash Cohen	Nikita Gupta	Meet Thakkar	Mithun Ravindranath	Celina Sewlochan
Gabriel Bensimon	Eva Goyal	Kirandeep Kaur	Lovepreet Kaur	Siddharth Sharma
Yu-Hsin Ku	Amees Patwari	Supreet Sahota	Jay Modh	Simranjeet Kaur
Hanieh Rahimi	Simerpreet Kaur Bagga	Manan Patel	Dina Shabee	Nidhi Kantawala
Anuradha Garg	Kartikkumar Donda	Gursimran Kaur	Mirelle Dsilva	Pavithra Palya
Leila Shafiei	Andrew Surya	Vitaliya Bardal	Supriya Goyal	Ramachandraiah
Jaspreet Gill	Cody Bean	Dennis Park	Dalia Nasser	Zeina Naous
Natasha Nanji	Leila Asadian	Riya Talavia	Niravkumar Patel	Yuliya Holovchak
Prabhjot Bhangu	Amirreza	Lara Alnaqar	Damilola Edun	Adam Babul
Saba Khuffash	Sadrmanochehrinaeini	Sepideh Dadgar	Robin Sandhu	Samin Gohari
Alisha Nanji	Kshiti Patel	Shamim Tajik	Gurkan Unsal	Farahnaz Fadavinia
Mina Farag	Tanvi Manchanda	Riyam Taha	Dharampreet Khaira	Darren Rodrigues
Tania Mahendiran	Samir Chugh	Kavita Singh	Afshan Shaukat Khan	Hemina Patel
Sugun Kanwar	Simrat Kaur	Kristina Curcin	Anita Patel	Yingyue Tang
Pawandeep Kaur	Satyavrat Arya	Dotun Adebisi	Shiana	Marina Behman
Ruchira Pai	Christina Boniatian	Kiana Ghasemi	Ahmed Hegazy	
Gurpreet Singh Saini	Prineet Sangha	Akashdeep Kaur	Usamah Mahmood	
Roya Mohammadi	Aya Al Rafea	Amardeep Kaur	Jamie Lou Dhaliwal	
Inderjeet Singh	Nathaly Olivo Corcega	Maria Cespedes Guillermo	Haidar Elmuttalibi	

¹ Titulaire d'un permis d'exercice de dentiste généraliste, mais a ajouté un permis d'exercice de dentiste spécialiste (anesthésiologie dentaire) le 16 juillet 2024.

² Titulaire d'un permis d'exercice de dentiste généraliste, mais a ajouté un permis d'exercice de dentiste spécialiste (orthodontiste) le 17 juillet 2024.



[Regardez ces quatre épisodes de « Tooth Tales »](#) de l'Indigenous Dental Association of Canada (IDAC)